

Une assemblée de 77 jeunes, de 15 à 27 ans, engagés dans la démocratie participative



Charles Fournier

vice-Président de la Région Centre-Val de Loire

Délégué à la Transition écologique et citoyenne et de la coopération

Le 25 juin 2016, le Conseil Régional de la Jeunesse devient l'instance de participation et de représentativité de la jeunesse en région Centre-Val de Loire : espace démocratique d'engagement, en lien avec les territoires et engagée dans une dynamique d'initiatives.

Le CRJ, c'est 77 places pour des jeunes âgés entre 15 et 27 ans à leur début de mandat, résidant, en formation ou exerçant une activité en région Centre-Val de Loire.

Offrir un lieu de débat, de construction et de formation à tous les jeunes

Le CRJ est un espace :

- d'engagement et d'initiatives, pour prendre part à la construction des politiques publiques régionales,
- de dialogue, d'échanges et de débats entre membres, avec les autres jeunes de la région, les élus régionaux et acteurs des territoires,
- de proposition, par la formulation d'avis et de propositions sur les politiques publiques régionales ainsi qu'en étant le relais des besoins et attentes des jeunes de la région Centre-Val de Loire,
- de formation par l'exercice d'une citoyenneté active et l'information sur les compétences et décisions de la Région.

En créant cette instance, le Conseil Régional poursuit sa volonté d'impliquer les jeunes dans l'élaboration de ses politiques.

Une volonté d'impliquer les jeunes dans l'élaboration des politiques régionales

Autonomie, ouverture vers l'ensemble des jeunes, liens directs avec les territoires et les acteurs de la jeunesse, le Conseil Régional de la Jeunesse peut jouer un rôle important dans la construction des politiques publiques concernant les jeunes.

Le CRJ peut de sa propre initiative se saisir de sujets pour lesquels les jeunes considèrent pouvoir apporter une contribution et formuler auprès du Président du Conseil régional des propositions pour des actions à destination de la jeunesse.

Le Conseil Régional de la Jeunesse peut aussi être saisi par le Président du Conseil régional sur tous les sujets qu'il juge opportun.

Ainsi, le CRJ souhaite contribuer à développer chez les jeunes un plus fort sentiment d'appartenance régionale dans un esprit d'ouverture et de solidarité, en les associant aux choix qui les concernent.

Une volonté générale de dialogue permanent avec les citoyen-ne-s

La Région a déjà pour cela mis en place des instances de participation, telle que la Conférence Régionale de la Jeunesse en 2011, ou des démarches suscitant l'implication citoyenne. Elle est aujourd'hui très volontariste pour intensifier la participation des citoyens et donnera tout au long de ce mandat une nouvelle dimension à la démocratie participative au sein de l'action régionale.

Son ambition est d'inscrire la mise en œuvre de son programme, à l'aube de la nouvelle mandature, dans une démarche renforcée de participation et de progrès démocratique.

La démocratie participative aide à mieux « vivre ensemble » et à « faire société », c'est un élément essentiel pour construire un avenir basé sur davantage de justice sociale, économique et environnementale.

Charles Fournier Vice-Président délégué à la démocratie, aux initiatives citoyennes, au développement rural, à la coopération et à l'égalité.